

DEPARTEMENT
VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT
APT

DELIBERATION
N°2012/019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT DU CABEDAN NEUF

SEANCE DU 21 NOVEMBRE 2012

SYNDICS TITULAIRES	6
QUORUM	4
SYNDICS PRESENTS	4
VOTES POUR	4
VOTES CONTRE	0
ABSTENTIONS	0

PRESENTS : Mr Dominique Pierre Président

Syndic titulaire : PONCET Norbert – PELISSIER Laurence – excusés
PECOULT Jocelyn – GUEYTTE Thierry – CALVIERE Gérard

Syndic suppléant : LIENS Edmond – excusés DEVINE Marc - OLIVIER
Denis

L'an deux mille douze et le vingt et un novembre, la Commission syndicale du syndicat s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Objet :

Intégration de parcelle au périmètre

=====

Le Président expose : le syndicat a reçu une demande de raccordement sur la commune des Taillades.

La parcelle à raccorder sur le réseau sous pression existant est celle de M.LE SAUX, n° 100 section AD :

La surface totale intégrée étant inférieure à 7% de la totale du périmètre (882 Ha), le syndicat est amené à se prononcer sur l'intégration de ces parcelles dans le périmètre de l'association.

Où l'exposé du Président : la commission syndicale approuve l'intégration de la parcelle AD N°100 dans le périmètre de l'association et décide de soumettre cette décision à l'approbation de Monsieur le Préfet de Vaucluse.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme

Le Président

Mr DOMINIQUE Pierre

Pièce jointe :

Accord écrit du propriétaire